

Les Arabes prêtent \$250 millions à l'Hydro

par Denis GIROUX

Le financement du développement hydro-électrique de la Baie James bénéficiera de centaines de millions de dollars en provenance des pays arabes.

Déjà, au cours des trois derniers mois, l'Hydro-Québec a emprunté \$250 millions "de sources non identifiées".

Tout indique que cet argent provient de pays arabes producteurs de pétrole.

Tout récemment, le premier ministre de la Colombie-Britannique, Dave Barrett, après avoir annoncé que

Commission parlementaire tenue plus tôt cette semaine à Québec: M. Roland Giroux, président de l'Hydro-Québec.

"Nous entendons bien respecter cette demande. D'ailleurs, ces emprunts nous les négocions par l'entremise de banques."

"Nous comptons bien utiliser d'avantage ces sources de capitaux où l'argent nous coûte moins cher", ajoute cependant M. Giroux. "Je dirais que pour 1975 par exemple, ces sources vont certes nous fournir proportionnellement plus de fonds", conclut-il.

Ces sources de fonds, M. Edmond

L'Hydro a payé un taux d'intérêt de 10 p. cent sur ces obligations dont l'échéance est en général moins longue que des obligations conventionnelles (à 20 ou 25 ans).

Cela se compare certes avantageusement avec le taux de 10,7 p. cent que l'Hydro a dû payer sur le marché financier de New York en août dernier lorsqu'elle a emprunté \$150 millions.

L'Hydro avait dévoilé en juillet qu'elle comptait emprunter \$550 millions environ en 1974.

Elle a emprunté de fait \$735 millions dont \$250 millions ou le tiers,

proviennent fort probablement de sources arabes.

M. Robert Boyd, président de la Société d'énergie de la Baie James, a lui aussi donné d'autres indices permettant de penser que l'Hydro-Québec compte énormément sur les pays arabes pour le financement du "projet du siècle".

Expliquant pourquoi les honoraires payés à Bechtel étaient si élevés (\$36 millions) par rapport à sa rémunération totale (\$100,4 millions) alors que Lalonde, Valois, Lamarre, Valois et

Voir ARABES, page A 4



LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE MONTREAL. VENDREDI 20 DECEMBRE 1974. 90e ANNÉE, No 303, 46 PAGES, 4 CAHIERS

MONTREAL-METRO. 20c ABITIBI/ CÔTE-NORD 25c

METEO

Généralement nuageux avec faible neige

Minimum : 25° — Maximum : 30°

Demain : Neige probable

Détails à la page A 2

Les députés à Québec Hausse de 23 p. c. et indexation

par Gilles GARIEPY de notre bureau de Québec

QUÉBEC — En vertu du projet de loi 87 déposé hier par le gouvernement Bourassa, le traitement des députés québécois, fixé depuis 1972 à \$22,740, passerait à \$28,000 par année et ce, rétroactivement au 1er avril 1974.

En outre, l'indemnité de base des députés sera dorénavant indexée en fonction de la hausse moyenne des traitements des salariés canadiens.

Le projet de loi a été adopté en première lecture, les cinq députés péquistes étant seuls à s'y opposer.

Le nouveau traitement proposé est inférieur de \$1,140 au montant de \$29,140 proposé en novembre par le comité spécial présidé par M. Jean-Charles Bonenfant.

Le projet de loi propose une hausse



Dans la confusion à Dorval...

par Guy DESHAIES

Il y avait du feu, hier soir, dans les yeux verts de Sarah Conneely, 24 ans, au comptoir de la compagnie Aer Lingus, à Dorval, où on annonçait aux passagers qu'ils ne partiraient pas pour leur Irlande natale.

Comme des centaines d'autres voyageurs suspendus à la plupart des comptoirs aériens internationaux, Sarah et sa sœur Brigitte ont cédé à l'impatience en cherchant toujours en vain à connaître leur sort immédiat dans cet aéroport où les avions n'étaient pas au rendez-vous à cause des pistes glissantes.

Et pendant que la confusion s'installait ainsi dans l'aérogare et que les avions du trafic national se pressaient vers les pistes sous un généreux rideau de neige pour décoller au plus vite, certaines compagnies acheminaient ses passagers sur Ottawa, Toronto ou New York.

Pour ceux qui étaient venus attendre des voyageurs, plusieurs ont appris que leurs amis ou parents étaient rendus à New York, Toronto ou Ottawa, les pilotes ayant préféré se rendre en ces lieux plutôt que d'affronter les pistes enneigées de Dorval où sévit la greve des employés d'entretien.

Les deux jeunes Irlandaises, venues de Boston sur les ailes de Delta, après avoir reçu confirmation que l'envolée Aer Lingus 113 de Montréal à destination de Shannon n'était pas annulée, se sont donc vues tout à coup devant la perspective de passer une nuit et peut-être même une autre journée à Montréal puisqu'il se peut que l'aéroport ferme aujourd'hui.

"Nous aurions pu prendre le vol direct samedi de Boston pour Shannon", se plaint Sarah, qui n'en revient pas de l'incertitude des préposés du comptoir.

"Nos parents doivent partir de Galway, à 120 milles de Shannon, pour venir nous chercher", fulmine la bouillante Irlandaise tandis que le copain des deux sœurs, Jos

Voir CONFUSION, page A 6

Mines et forêts: Garneau va chercher \$50 millions

Le ministre des Finances, M. Raymond Garneau, vient de proposer quelque quatre-vingts modifications au régime fiscal québécois, qui lui permettront entre autres de retirer environ \$50 millions de plus des entreprises minières, pétrolières, gazières et forestières dès 1974. M. Garneau a souligné à ce sujet qu'il était essentiel d'accroître les bénéfices que les Québécois sont en droit d'attendre de l'exploitation de leurs richesses naturelles. Par ailleurs, soucieux, a dit M. Garneau, d'harmoniser son régime fiscal à celui des autres provinces, le gouvernement a adopté deux mesures importantes: l'instauration du programme d'épargne-logement, qui permettra aux contribuables ne possédant pas leur maison de verser jusqu'à \$1,000 à un régime enregistré d'épargne-logement, et ce pendant un maximum de dix ans; et une exemption fiscale de \$1,000 sur les intérêts touchés par un particulier.

— Nos informations en page C 1

Des HLM dans les secteurs de l'est détruit par le feu

par Jacques BENOIT

La ville — conformément à une recommandation du service de l'habitation et de l'urbanisme — entend construire 160 logements à loyer modique, dont une maison de 90 logements destinée aux vieillards, dans les secteurs de l'est de Montréal gravement endommagés par les incendies des 2 et 3 novembre derniers.

Sauf pour ce qui est du foyer de vieillards, qui aura environ neuf étages, tous les nouveaux bâtiments n'auront pas plus de deux ou trois étages, de manière à assurer le respect du

caractère des secteurs en question, a déclaré à LA PRESSE à ce sujet un porte-parole du service d'urbanisme.

Le projet comprend, de plus, la création d'un parc (de 6,300 pieds carrés, soit environ 100 pieds sur 65), à l'est de la rue Amherst, entre les rues Sherbrooke et Ontario — comme prévu dans le programme d'amélioration de la Terrasse Ontario.

Pour sa part, l'exécutif a entériné hier, à cet effet, l'homologation des quelque 100,000 pieds de terrain nécessaires au projet.

Ses terrains se trouvent rue Robin, entre les rues Wolfe et Montcalm,

Un bout d'oreille inquiétant... — page D 8

sport hebdo

Autres temps, autres mœurs. Aujourd'hui, les professionnels du hockey jouissent comme à peu près tout le monde des congés des Fêtes. Autrefois, comme le raconte Marcel Bonin à François Forest, il fallait jouer et se consoler avec une gorgée de cognac offert dans le train par Toe Blake...

— page B 1

ABCD
6 10 1 2

A la course de loto-perfecta, les quatre premiers chevaux à se présenter au fil d'arrivée portaient les numéros suivants: 6-10-1-2.

Tous les participants qui avaient indiqué, sur leur billet, le numéro 6 sous la lettre A, 10 sous la lettre B, 1 sous la lettre C et 2 sous la lettre D gagnent dans l'ordre, ce qui rapporte 2088,40 dollars pour une mise de 1,00 dollar.

Ceux qui avaient choisi les quatre mêmes numéros 6-10-1-2 mais dans un ordre différent, gagnent dans le désordre, ce qui leur mérite 90,80 dollars pour chaque mise de 1,00 dollar.

232,538,80 dollars ont été partagés entre 63 prix dans l'ordre et 1,112 prix dans le désordre.



M. GUY LEDUC

Leduc abandonne son poste de secrétaire parlementaire

QUÉBEC — Le député libéral de Taillon, M. Guy Leduc, a démissionné mardi de son poste de secrétaire parlementaire du ministre des Affaires municipales.

La nouvelle a été confirmée hier soir par le premier ministre Bourassa, qui a précisé que M. Leduc avait tenu à remettre lui-même sa démission afin d'éviter toute démagogie, malgré qu'aucune accusation n'ait été portée contre lui dans le rapport de la Commission de police.

M. Bourassa a souligné que M. Leduc expliquerait son attitude au début du mois prochain devant le caucus et devant le conseil supérieur du

parti. Il a démenti par ailleurs que le député de 46 ans songe à abandonner son siège à l'Assemblée nationale.

Les agissements de M. Leduc avaient fait l'objet d'un examen par la Commission d'enquête sur le crime organisé, après qu'on eut appris qu'il avait eu des entretiens avec Nicolas Di Iorio et Frank d'Asti, qui lui avaient demandé de les aider à mettre fin aux raids de la police sur une maison de jeu située dans sa circonscription.

Di Iorio et d'Asti avaient offert au député de l'argent pour sa caisse électorale en échange de son intervention, mais M. Leduc nie les avoir jamais

aides ni avoir accepté une rétribution.

La Commission de police, qui a remis au début de la semaine son rapport sur les liens possibles entre le crime organisé et certains membres de l'organisation du défunt ministre Pierre Laporte, a qualifié d'"inexplicable" la conduite de M. Leduc dans cette affaire.

A la suite de son témoignage, les commissaires ont déclaré: "de deux choses l'une: ou bien Leduc est d'une naïveté rare ou bien il tritrite les faits".

Le premier ministre a révélé que dans sa lettre de démission, le député de Taillon souligne que la Commission de police n'émet aucune recommanda-

Arts et spectacles : B 7 à B 10
Bandes dessinées : B 11
Cinéma : C 11
Décès, naissances, etc. : D 8, D 9
Economie : C 1 à C 4
Editorial : A 4
Etes-vous observateur ? : B 11
Horoscope : A 8
Informations étrangères : D 1
Jardins et maisons : D 4
Les maux de notre langue : D 8
Loisirs et récréation : B 11
Médecine d'aujourd'hui : A 10
Mon Oeil sur Montréal : A 8
"Mot-mystère" : B 11
Mots croisés : C 9
Petites annonces : C 6 à C 10, D 2 à D 5
Radio et télévision : C 11
Sports : B 1 à B 6
Vivre aujourd'hui : A 8, A 10
PAPILLON : C 7

la presse

PAUL DESMARAIS
président du conseil d'administration

ROGER LEMELIN
président et éditeur

ROCH DESJARDINS
vice-président

JEAN SISTO
éditeur adjoint

YVON DUBOIS
directeur de l'information

MARCEL ADAM
editorialiste en chef

Que vaut un député?

Le député est la pierre angulaire de la démocratie parlementaire en régime capitaliste. Quand on a dit cela, on n'a pas dit grand-chose. Car le député est aussi la pierre angulaire d'un système opposé : la "démocratie populaire" non parlementaire des régimes communistes. Le député est donc un personnage ambivalent. Même en démocratie parlementaire, le député est un personnage équivoque. Car, d'une part, il est censé représenter la volonté et les intérêts de ses commettants, c'est-à-dire les citoyens de son district électoral, mais, d'autre part, il représente aussi les intérêts de son parti qui ne sont pas forcément ceux de ses commettants.

Quand ces intérêts entrent en conflit, le député choisit ceux de son parti. C'est ce qui se produit quotidiennement à l'Assemblée nationale et à la Chambre des communes. La discipline de parti, maquillée en loyauté, prévaut toujours sur la défense des intérêts des électeurs. Si, parfois, un député contrevient à cette coutume et fait prévaloir les intérêts de ses électeurs, il est expulsé de son parti ou ostracisé, comme cela s'est produit à l'occasion du projet de loi 22. Le député, pour toutes fins utiles, est ainsi le représentant de son parti avant d'être le représentant de ses électeurs. Ce sont pourtant ceux-ci qui le rémunèrent par leurs impôts et assurent sa "carrière" par leurs votes. On doit donc se demander quelle est la valeur démocratique d'un député. C'est, en effet, seulement sur cette base que l'on pourra établir sa rétribution ou, en d'autres termes, sa valeur économique.

Le suffrage universel et le découpage du territoire en districts électoraux ont été conçus pour permettre la représentation des opinions et des intérêts des divers secteurs de la population. Cependant, cette intention démocratique a été largement annulée par le mécanisme des partis qui, une fois élus, imposent dans une grande mesure à l'ensemble des citoyens les opinions et les intérêts de certains groupes sociaux. Si, au contraire, les députés étaient laissés libres de voter pour ou contre un projet de loi, chaque fois qu'ils ne sont pas liés par les idées qu'ils ont défendues auprès de leurs électeurs, les opinions et les intérêts des divers secteurs de la population seraient démocratiquement représentés à l'Assemblée législative. Mais cette liberté est rarement accordée aux députés. Ils sont donc des créatures de partis.

On pourrait alors mettre en doute l'utilité du grand nombre des députés et le réduire considérablement. Ainsi l'on pourrait hausser le traitement de ceux qui resteraient sur la base de l'accroissement de leurs tâches, c'est-à-dire du nombre de leurs électeurs. Mais ce serait une mesure antidémocratique, puisqu'elle éloignerait le député de ses commettants devenus trop nombreux.

Assez d'épouillage!

Si M. Paul Dell'Aniello ne s'était pas signalé par une fraude fiscale, on n'aurait probablement jamais su qu'il s'occupait aussi de la Régie de la langue française, créée par Québec.

M. Dell'Aniello a eu l'esprit de démissionner de son poste de président de ladite régie. Si les autres membres de cet office sont tentés d'en faire autant pour raisons de santé, ils sont invités à s'exécuter. On cherche en vain dans cette liste les personnalités de poids.

Un survol cavalier de l'année qui s'achève laisserait aisément supposer que nous sommes allés, au fil des saisons, de scandale en scandale. Affaire Boutin, commission Cliche, enquête sur le crime organisé, révélations plus ou moins sensationnelles sur les menées d'élus tapis dans l'ombre: tout concourt à donner l'impression que notre société politique est une société de truands et que nos journaux sont composés d'écrits de prison.

Les chats échaudés étaient tous des libéraux, jusqu'à ce qu'on apprenne que l'opprobre pouvait s'étendre, par hypothèse, au PQ, dans la personne de M. Jacques-Yvan Morin, leader parlementaire. Il est reproché à celui-ci d'avoir endossé un chèque de plus de \$1.000, pour des dépenses encourues au cours d'un voyage d'information à Bruxelles.

L'interpellé rétorque que la dépense a été autorisée par nul autre que le président de l'Assemblée nationale, M. Jean-Noël Lavoie. Le ministre Bienvenue, qui a dénoncé ce qu'il percevait comme une irrégularité en vertu de l'article 96 de la Loi de la législature, apprendra comme

En outre, la hausse de traitement, en dépit de l'opinion des optimistes, n'est pas susceptible d'attirer forcément en politique des gens de calibre supérieur. Depuis une quinzaine d'années, la rétribution des députés a été sensiblement haussée à plusieurs reprises sans répercussion sensible sur la qualité de la députation. Car dans un système où le député est d'abord et surtout une créature de son parti, son rôle de mandataire de ses concitoyens ne devient qu'une carrière attirante (traitement, prestige). C'est pourquoi le député s'agrippe à son poste, démontrant ainsi qu'il recherche beaucoup plus ses propres intérêts que ceux de ses électeurs.

Le député est ainsi de plus en plus un carriériste. D'autant plus qu'après s'être fait élire deux fois, il s'assure une retraite substantielle indexée au coût de la vie. Il est donc inadmissible que les députés se votent leurs propres hausses de traitement et soient ainsi juges et parties en cette matière. Cette évaluation devrait, au contraire, être confiée à une Commission indépendante formée de contribuables représentant le monde des affaires, du travail et des professionnels. Car ce sont les commettants qui doivent décider du traitement de leurs mandataires, et non le contraire.

Dans l'état actuel du parlementarisme, où l'absentéisme des députés est d'ailleurs très élevé, il est illusoire de penser qu'une hausse, même substantielle de leurs traitements va accroître leur valeur et leur zèle démocratique. Sans des réformes sérieuses pour démocratiser en profondeur le régime parlementaire, les hausses de traitement des députés ne seront que des raisons supplémentaires pour les citoyens de se méfier des politiciens. C'est ainsi que les partis minoritaires, qui savent que les hausses de traitement seront adoptées par le parti au pouvoir et qu'ils en profiteront de toute façon, se font du capital politique en annonçant qu'ils voteront contre ces hausses. Il serait plus franc de suggérer que la hausse de traitement de tout député qui s'y oppose soit versée au fonds de retraite collectif des députés ou retournée tout simplement au trésor public. En effet, la rémunération actuelle du député, qui est fort raisonnable et représente le double du salaire du citoyen moyen, devrait simplement être indexée à la hausse du coût de la vie. D'autant plus que les gouvernements (fédéral et provincial) n'ont cessé, depuis plusieurs mois, d'inviter les citoyens à l'économie et à la modération dans leurs revendications salariales, en vue de ralentir la poussée inflationniste et la récession qui l'accompagne. L'exemple doit-il venir d'en haut ou d'en bas?

Ivan GUAY

tout le monde, vraisemblablement aujourd'hui, si oui ou non irrégularité il y eut, et si elle revêt des proportions telles qu'elle exige la convocation d'une commission parlementaire.

Que ceux qui ont à juger jugent! Nous ne demandons nullement que les organismes compétents arrêtent leurs enquêtes, que la commission Cliche et la commission d'enquête sur le crime organisé freinent l'allure de leurs travaux et s'abstiennent de conclure. Bien au contraire!

Il ne s'ensuit pas pourtant que l'Assemblée nationale doive ressembler à un jardin zoologique, peuplé de chimpanzés passant le plus clair de leur temps à s'épouiller mutuellement.

M. Bourassa se plaint "d'une campagne orchestrée de salissage perdue à l'endroit du gouvernement".

S'il y a un salissage, s'il y a même salissage voulu et calculé, ce n'est malheureusement pas en lançant de la boue sur l'adversaire qu'on va rétablir automatiquement le prestige d'une Assemblée sur laquelle la population va fatalement porter un jugement global défavorable, sans distinction d'allégeance.

M. Bourassa se préoccupe à juste titre de l'image de son parti. Nul ne songe à le lui reprocher. Jouissant d'une majorité immense, il dispose de tous les moyens de préserver son image de marque, sans recourir — je ne dis pas à la calomnie, je ne dis même pas à la médisance — mais à des intentions transparentes d'attendre l'adversaire au tournant.

Guy CORMIER

LES DEPUTES FEDERAUX N'AURONT PAS LEUR CADEAU DE NOËL ...



GIBERD

(Droits Réservés)

BILLET

Ils en avaient tellement besoin!

Le Premier ministre Pierre Elliott Trudeau était en tête-à-tête cette semaine, dans un chic restaurant de Montréal, avec deux des membres les plus illustres de son brain-trust: le ministre de l'Agriculture, M. Eugene Whelan, qui a réglé avec tant d'efficacité le problème agricole (celui des surplus d'oeufs en particulier), et le ministre de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration, M. Robert Andras, qui, en plus d'avoir résolu le problème du chômage, a réglé celui des réfugiés haïtiens avec une générosité telle qu'on le considère maintenant dans divers milieux, notamment à Saint-Vincent-de-Paul, comme l'un des candidats les plus sérieux au prochain prix Nobel de la Paix.

Devant la gravité du problème à discuter, M. Trudeau avait pensé faire appel aussi à quelques penseurs du gouvernement Bourassa, mais comme leur chef de file, M. Louis-Philippe Lacroix, était occupé ce soir-là... (Ne riez pas! Il y a de ces parties de poker qu'on ne peut absolument pas manquer!)

Pour s'assurer de ne pas être reconnus, les trois hommes s'étaient déguisés: le Premier ministre en Père Noël, M. Whelan en oeuf... de Pâques et M. Andras en Haïtien. Sous sa longue barbe blanche qui traînait dans le cendrier, le Premier ministre prit son air le plus sérieux pour annoncer:

— Messieurs, l'heure est grave. Nos augmentations que j'avais approuvées provoquent dans LA PRESSE un tollé qui n'a d'égal que les cris de Justin quand ma femme lui enlève ses

bébélles. Il nous faut de toute urgence reviser nos positions.

Les mots du Premier ministre tombèrent comme deux millions d'oeufs pourris qui s'écrasent... ou un avis d'expulsion que recevrait, par un beau matin de printemps, un réfugié haïtien.

— Sh... (censuré), de s'exclamer le ministre de l'Agriculture, évoquant la richesse d'une terre bien engraisée. Moi qui avais tant besoin de foin!

— Tonnés' crassé'm! de hurler Andras (expression haïtienne qui, sans en posséder toute la finesse, toute la subtilité, correspond à peu près à notre "tabarnak").

— Ne croyez surtout pas, de reprendre le Premier ministre, que j'envisage cette volte-face avec gaieté de coeur. Si quelqu'un sait à quel point ces augmentations sont justifiées, c'est bien moi. Margaret me disait encore ce matin qu'elle n'arrive pas avec mon salaire actuel de \$51.000. Le Pabulum est rendu à 48c la petite boîte, le lait concentré à 37c, les carottes en purée à 23c...

— Le jaune d'oeuf pour bébé se vend aussi 23c la boîte, fit remarquer le ministre de l'Agriculture.

— Douze couches Pampers pour Sacha coûtent \$1.49, de poursuivre le Premier ministre, dont la colère allait en crescendo, emportant des pommettes que la barbe blanche rendait plus saillantes et plus rouges encore. C'en est rendu au point où Margaret doit acheter le gros paquet économique de Flushabys à \$3.79. C'est

pourquoi il me semble que, dans mon cas, \$84.000 par année, dont \$12.000 exempts d'impôts, ce ne serait pas exagéré.

— Et \$64.000 pour des ministres de notre compétence, d'assurer Whelan et Andras en chœur, ce n'est pas exagéré non plus. L'expérience, il faut que ça se paye. D'autant plus que nous avons déjà acheté du nouveau mobilier...

A ce moment précis, le garçon de table s'approcha et leur présenta chacun un menu.

— Vous désirez commander tout de suite? fit-il.

— J'ai toujours aimé commander, répondit le Premier ministre... Ce sera pour moi le caviar Malossol de Russie dans la neige (vous m'apporterez de la neige de Russie, s'il vous plaît), votre homard Victoria (un nom que je vénère!), vos asperges blanches du Val de Loire (mon côté français), votre salade César (mon ambition) et, comme dessert, vos crêpes flambées.

Il s'apprêtait à commander, pour ses compagnons, de la cervelle et quelques légumes quand, soudain, sa barbe, dont le bout traînait dans le cendrier, prit feu. Les deux ministres en profitèrent pour demander au garçon:

— La même chose, s'il vous plaît.

Et pendant deux heures, après avoir éteint le feu et renoncé aux augmentations pour l'instant, les trois hommes discutèrent avec une éloquence qui croissait à chaque coup de fourchette, du grave problème de la faim dans le monde.

FELIX

Comment l'Ouest a perçu le voyage de Bourassa à Paris

par la Presse Canadienne

Deux quotidiens de l'Ouest du Canada ont commenté récemment les initiatives prises par le Premier ministre du Québec au cours de son récent voyage à Paris. Voici des extraits de ces éditoriaux:

Les Canadiens ne peuvent plus guère se faire d'illusions sur la direction où le Premier ministre Bourassa engage le Québec, maintenant qu'il a présenté, à Paris, sa province comme un Etat français. Il recherche l'aide d'un gouvernement étranger pour rendre effectif un statut provincial... la Loi 22...

Il y a, selon le Premier ministre Bourassa, plusieurs endroits au Québec où les travailleurs, déjà, peuvent oeuvrer en français. Mais, a-t-il ajouté, "un certain nombre de Québécois, notamment dans la région de Montréal, ne travaillent pas encore en français à un niveau acceptable si vous considérez que le Québec est un Etat français."

Non seulement ça, mais M. Bourassa a même pris la peine de rap-

peler à la France, au Canada et au Québec le cri infâme "Vive le Québec libre" lancé à Montréal par le général de Gaulle en 1967. Et il l'a fait dans un contexte qui montre qu'il approuve entièrement cette déclaration et tout ce qu'elle implique.

Il a comparé son invitation à participer à une réunion du cabinet français à la remarque du général de Gaulle. Il a déclaré que le cri du général, qui avait déçu au gouvernement canadien, était la preuve de son attachement au Québec, et que l'invitation du cabinet était également un signe exceptionnel de l'affection du gouvernement français pour sa province...

La France va non seulement aider le Québec à devenir unilingue par la Loi 22, mais elle entend aider financièrement et techniquement dans l'exploration, la recherche et le développement des ressources de la province.

L'objectif de la Loi 22, dit M. Bourassa, est de faire du Québec "un Etat francophone et, en importance, le second Etat francophone dans le monde".

Pour sa part, le président Gis-

card a déclaré: "Sur tous ces points, nous connaissons vos vastes ambitions... La France est prête à vous aider à les réaliser."

De tels événements ne peuvent que consterner les Canadiens. Ils ne peuvent que se demander pourquoi M. Bourassa et son gouvernement ont recherché l'appui d'un gouvernement étranger pour la Loi 22 — particulièrement d'un gouvernement étranger qui a manifesté peu d'intérêt pour le Québec durant des décennies.

Ni lui ni ses collègues québécois à Ottawa ne devraient se surprendre de la réaction critique et hostile qui viendra sûrement du reste du Canada.

The Winnipeg Tribune 10-XII-74

Avec les années, les politiciens canadiens ont amené cette nation à moins compter sur la Grande-Bretagne. Ils ont tellement réussi que maintenant l'enjeu est de se débarrasser du joug d'une autre puissance anglo-celtique, les Etats-Unis.

Les Canadiens de langue anglaise peuvent donc s'étonner que le gouvernement du Québec, appuyé ap-

paremment par les autorités fédérales, mette tellement de hâte à confier la province canadienne-française aux soins maternels de Paris.

C'est peut-être là une façon trop alarmiste d'envisager les choses. Mais la visite du Premier ministre Robert Bourassa en France, où il a été accueilli avec toute la pompe et tout le cérémonial qu'on réserve généralement à un chef d'Etat, prête un certain sens à des appréhensions.

On rapporte que le Premier ministre français Jacques Chirac a déclaré à M. Bourassa que les destinées de la France et du Québec sont liées d'une telle façon que rien de ce qui touche le Québec ne peut laisser la France indifférente.

Cela rappelle-t-il le souvenir du président français Charles de Gaulle debout sur un balcon et criant: "Vive le Québec libre"?

Libre de qui ou de quoi, c'est ce que nous nous sommes tous demandé dans le temps. Il semble que l'ennemi doive être le Canada non français, particulièrement sa langue et sa culture. M. Bourassa n'a-t-il pas répondu à M. Chirac que la coopération entre la France

et le Québec va se développer comme résultat de l'adoption de la Loi 22, une législation dont la constitutionnalité est douteuse et qui a fait du français la langue officielle du Québec. Pourquoi en serait-il ainsi? Et était-ce là le vrai mobile du Bill 22, soit de cimenter en quelque sorte de nouveaux rapports entre Québec et Paris, aux dépens de l'unité canadienne?

The Vancouver Sun 6-XII-74

Rencontre Trudeau - Ford

Alors, le Premier ministre Trudeau n'a pas réussi une autre percée fantastique avec le président Ford comme il l'avait fait avec l'ancien président Nixon? Il n'a même guère obtenu plus qu'un accord d'être en désaccord? Et ensuite?

Ces pourparlers ont relégué le problème des quotas du bœuf à une place relativement peu importante, du moins on pourra s'en occuper par des négociations raisonnables. Ils n'ont pas donné une grande compréhension de la détermination du Canada de mettre fin

graduellement à ses exportations de pétrole vers les Etats-Unis...

Mais ces entretiens ont rendu les Américains conscients que les intérêts de nos deux pays nord-américains ne sont pas toujours identiques. Il fut une époque, il n'y a pas si longtemps, où les Américains et nous étions d'accord qu'une rapide visite à Washington suffisait à dissiper tout malentendu entre nous. Maintenant, ils savent, et nous aussi, que cela n'est pas nécessairement vrai, et que ça ne l'a jamais été...

Il est évident que M. Trudeau n'a pas attaché une importance énorme à sa visite à Washington. Il en a été de même, apparemment, chez le président Ford. Des deux côtés, on n'attendait rien de très significatif de ces pourparlers.

Ce que cette visite a semblé dire, c'est que, quelles que soient les difficultés qui surgissent entre nous, elles sont le résultat de divergences de vues normales entre adultes, et qu'elles sont acceptées comme normales plutôt qu'une cause de découragement.

The Vancouver Province 7-XII-74

104 Cottages-Bungalows (achat, vente, échange)

BOISBRIAND, bungalow neuf, \$32,000 et plus, libre immédiatement. 432-3066.

105 Propriétés de campagne (achat, vente, échange)

JOULETTE, propriété avec possibilité d'investissement futur, 25 acres, sur lac Rouge, chauffage électrique, plusieurs piscines, détails et visites avec Isidore, 331-8155.

IMM. WESTGATE, COURTIER

LAURENTIDES
COMMERCE À VENDRE
Boutique vêtements pour dames dans centre-ville. Site idéal. Équipé avec compteur, fixures, etc. Établi depuis 5 ans. Bon chiffre d'affaires. Vente rapide à prix d'achat. Propriété transférée. D. Dandurand ou Roger Sauvé, 227-5111 ou 288-2145.

E. LEPAGE ET IMMOBILIER WESTMOUNT, COURTIER

ST-DOMINIQUE, cottage campagne, 2000 pi. carrés, 10 pièces, 5 chambres, 2 salles de bains, chauffage central, 2 garages. Terrain 350x174. M.L.S. \$35,000. David Goulet 861-4470.

IMM. WESTGATE, COURTIER

ST-FAUSTIN, maison à vendre, face Mont Blanc, 2 logs, grand terrain, 519,000, 1-819-682-2925.

ST-JEAN-BAPTISTE, maison de campagne avec piscine, terrain immense, terrain, option possible de 22 arpents en plus. M.L.S. Appeler Carmen L'Heureux 467-0355, 467-0356.

IMM. WESTGATE, COURTIER

ST-MARC, maison de campagne à 6 pièces avec terrain 9,000 pieds carrés, 30 milles de Montréal. M.L.S. \$10,200. Claude S. Bouchette 861-4470.

IMM. WESTGATE, COURTIER

ST-PIE, cottage campagne bardeau d'amélioration, 4 pièces, 2 chambres, chauffage planché, grand terrain, 2000 pi. carrés. M.L.S. \$19,000. David Goulet ou François Laperrière 861-4470, 714-1141.

IMM. WESTGATE, COURTIER

CHALET et terrains, Mont-Tremblant, imm. Duchesne, courtiers, 1-819-425-3635.

106 Propriétés à l'extérieur de Montréal (achat, vente, échange)

CALIFORNIE

Bien situées, sans être grandes... Villa ensolée, au cœur de Montecito, Santa Barbara, Californie, érigée au sommet d'un monticule de 11 acres avec accès par chemin privé, asphalté et ombragé. Les rayons du soleil s'infiltrant par les nombreuses portes persiennes, alors que la mer et les monts sont visibles pratiquement de toutes parts de la demeure. Cette belle résidence niche au beau milieu d'un cadre romantique et fleuri et n'attend que les vives et les jeux d'une famille. Méritent une visite pour en apprécier toutes les caractéristiques. \$400,000.

Les personnes intéressées sont priées de communiquer avec

MARCEL TRUDEAU AU 325-4750

LAURENTIDES, Lac Connely, luxueux cottage, style canadien, tout en pierre, 8 grandes pièces, deux foyers en pierre, chauffage électrique, très beau site sur le bord du lac. Jeannine Lemay, 231-7582, Courtiers.

SOCIÉTÉ NATIONALE DE FIDUCIE

STOWE, VERMONT
Parfait pour un domaine, superbe résidence, belle vue, 1000 pi. carrés, 10 milles de Stowe (route 103), route directe pour le Mont Mansfield, 2 grandes chalets, 10 chambres, 10 salles de bain, 10 cuisines, 10 salles de séjour avec foyer, salle à manger et cuisine, garage attenant. Complètement électrique. Il faut voir pour apprécier. Écrire à George T. Sullivan, P.O. Box 243, Richmond, VT 05477 ou téléphoner à (802) 434-2521.

CHECHONS, maison hiver-été, bord de lac, 1000 pi. carrés, 10 milles de Montréal, décrire maison, grandeur du terrain, photo si possible, pour renseignements, 1-819-565-1882, 1-819-565-5452. Claude Leblond, 1-819-565-1882, 1-819-567-0710.

IMM. WESTGATE, COURTIER

ST-BRUNO, magnifique terrain 80x120, nombreux arbres fruitiers, haie cède, entourant la propriété, 6 pièces, 2 salles de bain, 465,500. M.L.S. Lucie Beaudry 453-2695, 453-2696.

IMM. WESTGATE, COURTIER

ST-EUSTACHE, 2 terrains commerciaux, 473-5239.

ST-HYACINTHE, 3 terrains boisés, électricité, merisiers, hêtres, pruches. Fines de montagne. Très beau site. M.L.S. 3200 l'arpent. David Goulet ou François Laperrière 861-4470, 714-1141.

IMM. WESTGATE, COURTIER

ST-JEAN-BAPTISTE, terrain 200x250, 2000 pi. carrés, 10 milles de Montréal, partie boisée, cours d'eau, M.L.S. Carmen L'Heureux 467-0285, 467-4769.

IMM. WESTGATE, COURTIER

ST-JULIE, lots de 6,500 pi. car. et plus, prêts à construire, tout le service, rue asphaltée, financé si désiré, Jeannotte et Gabana et Associés Inc., 508, Dufferin, 649-1522, 649-5679.

ST-LAZARE, magnifique terrain boisé, 1000 pi. carrés, 10 milles de Montréal, pour équitation, prix demandé 15 \$ le pied. Lucien Girard 455-3535, 455-3375, 455-3376.

SAINT-MARGUERITE, 105 arpents à vendre avec 2,000 pi. carrés de lac, 10 milles de Montréal, nouveau chalet, 3 milles de l'est, M.L.S. J. Levesque Inc., Courtiers, 381-4469, Irving Minto.

SAINT-ZÉNON, domaine de chasse et pêche, 90 arpents, bon prix, offre ou échange de propriétés. Les Imm. Gentile, M. Cianfarra, 274-4441.

VAL DES ARBRES
Rue Chicoutimi, Duvonay, terrains boisés avec services, à vendre, différents grands.

TEL. JOUR 461-1725 - SOIR 467-3358

VILLE ST-LAURENT, terrain 27,000 pi. carrés, 10 milles de Montréal, très résidentiel. À vendre en entier ou séparé. Pour construction maison unifamiliale, 270-3144, 728-4152.

ATTENTION constructeurs, terrains prêts pour bâtir, rue asphaltée, très transport public, écoles polyvalentes, primaire, 127-7330.

AVONS 27,734 pi. ca. Gouin-16 Avenue, zone 1, 10 milles de Montréal, à céder séparément ou en bloc, 725-6821, 649-5450.

GRAND TERRAIN, 225x150, Cantons de l'Est, téléphone après 63-26-246.

MAGNIFIQUE terrain 32,300 pi. ca. sur 1000 pi. carrés, 10 milles de Montréal, route 200, 2000 pi. carrés de ski, vue sur la vallée. Pour rendez-vous, 1-817-222-5474.

SPECIAL, 27,000 pieds carrés avec 3 fondations, 10 milles de Montréal, afin de recevoir 60 appartements (24 par édifice), le revenu potentiel \$44,000 par an, 1000 pi. carrés, 10 milles de Montréal, route 200, 2000 pi. carrés de ski, vue sur la vallée. Pour rendez-vous, 1-817-222-5474.

IMM. WESTGATE, COURTIER

ST-EUGÈNE, Co Drummond, Bar-salon avec restaurant, 350 personnes, 2 lacs artificiels, plus bungalow 8 appts sur terrain boisé, 60 arpents carrés, Vrai domaine, Compt 350,000. Réal Gendron 451-5200 M.L.S.

IMM. WESTGATE, COURTIER

ST-HUBERT, Brasserie et tavernes, très bien située, 1000 pi. carrés, 10 milles de Montréal, Appeler Frank Katsanakis, 678-7815, 341-3473.

IMM. WESTGATE, COURTIER

ST-MICHEL, Petit dépanneur, très rentable à vendre, 1000 pi. carrés, 10 milles de Montréal, Appeler M.L.S. M. Martin, 325-1010, 326-2444.

IMM. WESTGATE, COURTIER

VERDUN, magasin de variétés et galerie d'arts, Chiffre d'affaires \$10,000 par semaine. Secteur idéal pour commerce. Faibles taxes. Appeler M.L.S. Appeler Réal Laporte, 363-7000, 437-9793.

IMM. WESTGATE, COURTIER

LA VENTE de votre commerce dépend de l'efficacité du courtier. Appeler: M. Gélinas, 29 ans d'expérience, 384-1445.

205 Hypothèques

LA VENTE de votre commerce dépend de l'efficacité du courtier. Appeler: M. Gélinas, 29 ans d'expérience, 384-1445.

171 Commerces à vendre

LA VENTE de votre commerce dépend de l'efficacité du courtier. Appeler: M. Gélinas, 29 ans d'expérience, 384-1445.

205 Hypothèques

LA VENTE de votre commerce dépend de l'efficacité du courtier. Appeler: M. Gélinas, 29 ans d'expérience, 384-1445.

171 Commerces à vendre

LA VENTE de votre commerce dépend de l'efficacité du courtier. Appeler: M. Gélinas, 29 ans d'expérience, 384-1445.

205 Hypothèques

LA VENTE de votre commerce dépend de l'efficacité du courtier. Appeler: M. Gélinas, 29 ans d'expérience, 384-1445.

171 Commerces à vendre

LA VENTE de votre commerce dépend de l'efficacité du courtier. Appeler: M. Gélinas, 29 ans d'expérience, 384-1445.

205 Hypothèques

LA VENTE de votre commerce dépend de l'efficacité du courtier. Appeler: M. Gélinas, 29 ans d'expérience, 384-1445.

171 Commerces à vendre

LA VENTE de votre commerce dépend de l'efficacité du courtier. Appeler: M. Gélinas, 29 ans d'expérience, 384-1445.

205 Hypothèques

LA VENTE de votre commerce dépend de l'efficacité du courtier. Appeler: M. Gélinas, 29 ans d'expérience, 384-1445.

171 Commerces à vendre

LA VENTE de votre commerce dépend de l'efficacité du courtier. Appeler: M. Gélinas, 29 ans d'expérience, 384-1445.

205 Hypothèques

LA VENTE de votre commerce dépend de l'efficacité du courtier. Appeler: M. Gélinas, 29 ans d'expérience, 384-1445.

171 Commerces à vendre

LA VENTE de votre commerce dépend de l'efficacité du courtier. Appeler: M. Gélinas, 29 ans d'expérience, 384-1445.

205 Hypothèques

LA VENTE de votre commerce dépend de l'efficacité du courtier. Appeler: M. Gélinas, 29 ans d'expérience, 384-1445.

171 Commerces à vendre

LA VENTE de votre commerce dépend de l'efficacité du courtier. Appeler: M. Gélinas, 29 ans d'expérience, 384-1445.

205 Hypothèques

LA VENTE de votre commerce dépend de l'efficacité du courtier. Appeler: M. Gélinas, 29 ans d'expérience, 384-1445.

171 Commerces à vendre

LA VENTE de votre commerce dépend de l'efficacité du courtier. Appeler: M. Gélinas, 29 ans d'expérience, 384-1445.

205 Hypothèques

LA VENTE de votre commerce dépend de l'efficacité du courtier. Appeler: M. Gélinas, 29 ans d'expérience, 384-1445.

171 Commerces à vendre

LA VENTE de votre commerce dépend de l'efficacité du courtier. Appeler: M. Gélinas, 29 ans d'expérience, 384-1445.

205 Hypothèques

LA VENTE de votre commerce dépend de l'efficacité du courtier. Appeler: M. Gélinas, 29 ans d'expérience, 384-1445.

171 Commerces à vendre

LA VENTE de votre commerce dépend de l'efficacité du courtier. Appeler: M. Gélinas, 29 ans d'expérience, 384-1445.

205 Hypothèques

LA VENTE de votre commerce dépend de l'efficacité du courtier. Appeler: M. Gélinas, 29 ans d'expérience, 384-1445.

171 Commerces à vendre

LA VENTE de votre commerce dépend de l'efficacité du courtier. Appeler: M. Gélinas, 29 ans d'expérience, 384-1445.

205 Hypothèques

LA VENTE de votre commerce dépend de l'efficacité du courtier. Appeler: M. Gélinas, 29 ans d'expérience, 384-1445.

171 Commerces à vendre

LA VENTE de votre commerce dépend de l'efficacité du courtier. Appeler: M. Gélinas, 29 ans d'expérience, 384-1445.

205 Hypothèques

LA VENTE de votre commerce dépend de l'efficacité du courtier. Appeler: M. Gélinas, 29 ans d'expérience, 384-1445.

171 Commerces à vendre

LA VENTE de votre commerce dépend de l'efficacité du courtier. Appeler: M. Gélinas, 29 ans d'expérience, 384-1445.

205 Hypothèques

LA VENTE de votre commerce dépend de l'efficacité du courtier. Appeler: M. Gélinas, 29 ans d'expérience, 384-1445.

171 Commerces à vendre

LA VENTE de votre commerce dépend de l'efficacité du courtier. Appeler: M. Gélinas, 29 ans d'expérience, 384-1445.

205 Hypothèques

LA VENTE de votre commerce dépend de l'efficacité du courtier. Appeler: M. Gélinas, 29 ans d'expérience, 384-1445.

171 Commerces à vendre

LA VENTE de votre commerce dépend de l'efficacité du courtier. Appeler: M. Gélinas, 29 ans d'expérience, 384-1445.

205 Hypothèques

LA VENTE de votre commerce dépend de l'efficacité du courtier. Appeler: M. Gélinas, 29 ans d'expérience, 384-1445.

171 Commerces à vendre

LA VENTE de votre commerce dépend de l'efficacité du courtier. Appeler: M. Gélinas, 29 ans d'expérience, 384-1445.

205 Hypothèques

LA VENTE de votre commerce dépend de l'efficacité du courtier. Appeler: M. Gélinas, 29 ans d'expérience, 384-1445.

171 Commerces à vendre

LA VENTE de votre commerce dépend de l'efficacité du courtier. Appeler: M. Gélinas, 29 ans d'expérience, 384-1445.

205 Hypothèques

LA VENTE de votre commerce dépend de l'efficacité du courtier. Appeler: M. Gélinas, 29 ans d'expérience, 384-1445.

171 Commerces à vendre

LA VENTE de votre commerce dépend de l'efficacité du courtier. Appeler: M. Gélinas, 29 ans d'expérience, 384-1445.

205 Hypothèques

LA VENTE de votre commerce dépend de l'efficacité du courtier. Appeler: M. Gélinas, 29 ans d'expérience, 384-1445.

171 Commerces à vendre

LA VENTE de votre commerce dépend de l'efficacité du courtier. Appeler: M. Gélinas, 29 ans d'expérience, 384-1445.

205 Hypothèques

LA VENTE de votre commerce dépend de l'efficacité du courtier. Appeler: M. Gélinas, 29 ans d'expérience, 384-1445.

171 Commerces à vendre

LA VENTE de votre commerce dépend de l'efficacité du courtier. Appeler: M. Gélinas, 29 ans d'expérience, 384-1445.

205 Hypothèques

LA VENTE de votre commerce dépend de l'efficacité du courtier. Appeler: M. Gélinas, 29 ans d'expérience, 384-1445.

171 Commerces à vendre

LA VENTE de votre commerce dépend de l'efficacité du courtier. Appeler: M. Gélinas, 29 ans d'expérience, 384-1445.

205 Hypothèques

LA VENTE de votre commerce dépend de l'efficacité du courtier. Appeler: M. Gélinas, 29 ans d'expérience, 384-1445.

171 Commerces à vendre

LA VENTE de votre commerce dépend de l'efficacité du courtier. Appeler: M. Gélinas, 29 ans d'expérience, 384-1445.

205 Hypothèques

LA VENTE de votre commerce dépend de l'efficacité du courtier. Appeler: M. Gélinas, 29 ans d'expérience, 384-1445.

171 Commerces à vendre

LA VENTE de votre commerce dépend de l'efficacité du courtier. Appeler: M. Gélinas, 29 ans d'expérience, 384-1445.

205 Hypothèques

LA VENTE de votre commerce dépend de l'efficacité du courtier. Appeler: M. Gélinas, 29 ans d'expérience, 384-1445.

171 Commerces à vendre

LA VENTE de votre commerce dépend de l'efficacité du courtier. Appeler: M. Gélinas, 29 ans d'expérience, 384-1445.

205 Hypothèques

LA VENTE de votre commerce dépend de l'efficacité du courtier. Appeler: M. Gélinas, 29 ans d'expérience, 384-1445.

171 Commerces à vendre

LA VENTE de votre commerce dépend de l'efficacité du courtier. Appeler: M. Gélinas, 29 ans d'expérience, 384-1445.

205 Hypothèques

LA VENTE de votre commerce dépend de l'efficacité du courtier. Appeler: M. Gélinas, 29 ans d'expérience, 384-1445.

171 Commerces à vendre

LA VENTE de votre commerce dépend de l'efficacité du courtier. Appeler: M. Gélinas, 29 ans d'expérience, 384-1445.

205 Hypothèques

LA VENTE de votre commerce dépend de l'efficacité du courtier. Appeler: M. Gélinas, 29 ans d'expérience, 384-1445.

171 Commerces à vendre

LA VENTE de votre commerce dépend de l'efficacité du courtier. Appeler: M. Gélinas, 29 ans d'expérience, 384-1445.

205 Hypothèques

LA VENTE de votre commerce dépend de l'efficacité du courtier. Appeler: M. Gélinas, 29 ans d'expérience, 384-1445.

171 Commerces à vendre

LA VENTE de votre commerce dépend de l'efficacité du courtier. Appeler: M. Gélinas, 29 ans d'expérience, 384-1445.

205 Hypothèques

LA VENTE de votre commerce dépend de l'efficacité du courtier. Appeler: M. Gélinas, 29 ans d'expérience, 384-1445.

171 Commerces à vendre

LA VENTE de votre commerce dépend de l'efficacité du courtier. Appeler: M. Gélinas, 29 ans d'expérience, 384-1445.

205 Hypothèques

LA VENTE de votre commerce dépend de l'efficacité du courtier. Appeler: M. Gélinas, 29 ans d'expérience, 384-1445.

171 Commerces à vendre

LA VENTE de votre commerce dépend de l'efficacité du courtier. Appeler: M. Gélinas, 29 ans d'expérience, 384-1445.

205 Hypothèques

LA VENTE de votre commerce dépend de l'efficacité du courtier. Appeler: M. Gélinas, 29 ans d'expérience, 384-1445.

171 Commerces à vendre

LA VENTE de votre commerce dépend de l'efficacité du courtier. Appeler: M. Gélinas, 29 ans d'expérience, 384-1445.

205 Hypothèques

LA VENTE de votre commerce dépend de l'efficacité du courtier.

en bref

Des bateaux circulent
sur le canal de Suez

TEL AVIV (AFP-UPI) — Les correspondants israéliens dans le Sinaï signalent aujourd'hui que de nombreuses unités navales égyptiennes, venant de la Méditerranée, ont traversé ces derniers jours le canal de Suez et se sont engagées dans la mer Rouge.

Selon ces correspondants, le canal de Suez, après sept ans d'inactivité, est redevenu une voie de transit maritime.

Le ministre égyptien des Affaires étrangères, M. Ismail Fahmy, a confirmé que des bateaux de faible tonnage avaient navigué sur le canal de Suez. "Vous savez, il s'agit seulement de petits, très petits bateaux", a-t-il dit en précisant que la voie d'eau n'était pas encore prête pour la navigation internationale. Selon lui, il peut y avoir encore des mines dans la vase du fond du canal ou d'autres débris dangereux pour les bateaux.

Il a admis que quatre bateaux commerciaux, ne dépassant pas 8.000 tonnes et un tirant d'eau de 5 à 6 mètres, avaient traversé le canal. Ils sont partis de Port-Saïd et sont venus jusqu'à Suez pour prendre à bord des pèlerins. Il a dit que ce voyage, le premier par des bateaux civils depuis 1967, avait eu lieu le 20 novembre.

Les Français sont
contents de Giscard

PARIS (AFP) — La majorité (70 p. cent) des Français estiment que le président Giscard d'Estaing défend efficacement les intérêts de la France dans le monde, selon un sondage effectué par la SOFRES et que publie le journal Sud-Ouest, dans son édition d'aujourd'hui.

Ce sondage, réalisé entre le 7 et le 10 décembre, révèle, en outre, que l'opinion publique française demeure en général (70 p. cent) pessimiste quant à l'évolution de la situation économique en France. Dix-sept p. cent seulement pensent qu'elle est plutôt en train de s'améliorer.

Enfin, les Français sont assez sceptiques sur l'efficacité de la gauche à apporter une solution aux problèmes actuels en France. Vingt-cinq p. cent seulement des personnes interrogées pensent que la gauche ferait mieux que l'actuelle majorité, 40 p. cent qu'elle ferait pareil et 23 p. cent qu'elle ferait moins bien.

Les USA ont la
garde des documents

WASHINGTON (PA) — Le président Gerald Ford a signé hier un projet de loi accordant au gouvernement américain la garde des enregistrements et documents de Richard Nixon. Ce projet, qui a acquis force de loi de par la signature présidentielle, annule un pacte intervenu entre MM. Ford et Nixon et remettant à ce dernier la garde des documents en question.

Le meurtrier de
Mme Park exécuté

TOKYO (AFP) — Mun Se Kwan, le meurtrier de Mme Park Chung Hee, tuée lors de la tentative d'assassinat contre son mari le 15 août dernier, a été exécuté ce matin à Séoul, apprend-on dans la capitale japonaise. L'attentat avait eu lieu alors que le président Park prononçait un discours à l'occasion de la fête nationale. Il était sorti indemne de l'attentat. Le meurtrier était un Coréen résidant à Osaka, au Japon.

Attentat manqué
contre Mme Peron

BUENOS AIRES (UPI) — Une bombe a été découverte hier près de la cathédrale de Buenos Aires, où la présidente Maria Estela (Isabel) Peron devait assister à un service religieux pour le repos de l'âme d'Eva Peron.

Les artificiers ont détruit l'engin sur place. Le chef de l'Etat a assisté à la cérémonie, qui s'est déroulée à l'heure prévue. La bombe avait été déposée non loin de la Plaza de Mayo, où plusieurs milliers de travailleurs étaient réunis pour une manifestation silencieuse en hommage à "Evita".

Une autre bombe
à Londres

LONDRES (AFP) — L'explosion d'une bombe hier soir dans le quartier des grands magasins londoniens d'Oxford Street a fait cinq blessés légers et des dégâts matériels limités à des vitres de vitrines.

La bombe, qui était placée à bord d'une voiture en stationnement, a explosé alors que la police, sur la foi d'avertissements anonymes téléphonés à deux journaux londoniens, avait commencé à faire évacuer le quartier.

Mardi soir, une personne avait trouvé la mort et cinq autres avaient été blessées dans une série d'attentats à la bombe à Chelsea et à Soho.



téléphoto PA

Enfin réunis à la Maison-Blanche

Le président Gerald Ford félicite son vice-président tout fraîchement confirmé, M. Nelson Rockefeller, quelques instants après que ce dernier eut prêté serment au Capitole comme 41^e vice-président des Etats-Unis. La confirmation de l'ancien gouverneur de l'Etat de New York intervient quatre mois après sa désignation par le président Ford.

Un diplomate uruguayen
est assassiné en France

PARIS (AFP) — Le colonel Ramon Tralal, attaché militaire auprès de l'ambassade d'Uruguay à Paris et ancien chef des services de renseignements de l'Uruguay, a été abattu hier après-midi, à Paris, alors qu'il garait sa voiture dans le parking de l'immeuble où il habite.

Plusieurs ouvriers qui travaillaient près de l'immeuble ont entendu les coups de feu (7 ou 8) et ont vu s'enfuir les meurtriers qui seraient au nombre de deux.

Une organisation qui s'intitule brigade internationale Raul Sendie a revendiqué, dans un texte téléphonique à l'AFP, l'assassinat du colonel Tralal. Celui-ci, selon ce texte, aurait payé pour ses crimes et serait responsable de la chasse aux réfugiés politiques uruguayens en France où il besognait dans l'ombre et avec la bénédiction de l'Etat français, marchand de canons pour qui l'argent n'a pas d'odeur.

Raul Sendie, dont l'organisation a pris le nom pour baptiser sa brigade internationale, est un avocat de 49 ans, actuellement détenu à Montevideo, où

il avait fondé et dirigé le mouvement de la chasse aux réfugiés politiques des Tupamaros.

Le gouvernement uruguayen a publié, en fin d'après-midi, un communiqué confirmant l'assassinat du colonel Tralal, officier distingué qui avait occupé, dans le passé, le poste de directeur du service d'information du ministère de la Défense nationale durant les années les plus critiques de l'affrontement avec la conspiration contre la patrie.

A l'ambassade de l'Uruguay à Paris on se refuse à faire le moindre commentaire sur le meurtre et il a été impossible jusqu'à présent d'établir si le colonel Tralal avait ou non reçu des menaces de mort. Il n'était, en tout cas, pas habitué à prendre des mesures de précaution et il était donc facile à ceux qui ont attenté à sa vie de connaître ses allées et venues ainsi que ses habitudes.

Un porte-parole du Quai d'Orsay a téléphoné à l'ambassadeur de l'Uruguay pour lui faire part de la consternation du gouvernement français à la suite du meurtre de l'attaché militaire uruguayen.

Nasser avait repoussé la
démilitarisation du Sinaï

TEL AVIV (AFP) — Le général Moshé Dayan a affirmé hier que le président Nasser avait repoussé, en 1968, une proposition d'Israël de se retirer du Sinaï et des hauteurs du Golan, en échange d'une démilitarisation du Sinaï et la conclusion d'un accord de paix avec l'Egypte et la Syrie.

L'ancien ministre de la Défense, au cours d'une conférence devant un groupe de professeurs de l'Université de Bar-Ilan, a précisé que la proposition israélienne avait été transmise à l'Egypte par l'intermédiaire des Etats-Unis. Le général Dayan a, d'autre part, révélé que les Américains étaient intervenus après la guerre d'octobre 1973 pour forcer les Israéliens à accepter que la troisième armée égyptienne encerclée soit ravitaillée. Les Américains, a indiqué le général Dayan, ont menacé d'assurer eux-mêmes le ravitaillement si les Israéliens refusaient de laisser passer les convois égyptiens.

Le général Dayan devait prononcer une autre conférence dans la même université devant un groupe d'étudiants. La conférence a toutefois été annulée à la suite d'une manifestation d'hostilité au général Dayan de parents de soldats tués au cours de la guerre d'octobre.

Cette conférence était la seconde d'une série sur les relations israélo-arabes et les manifestants protestaient contre le fait qu'un homme politique qu'ils jugent responsable des erreurs d'une guerre qui a coûté la vie à leurs proches fasse des conférences sur ce sujet.

D'autre part, des tracts proclamant "à bas Dayan et Dayan en jugement", ont été distribués dans la salle de conférence. L'un des manifestants, qui a pris le micro à la place de Dayan, s'est écrié : "La meilleure chose que cet homme responsable des erreurs qui nous ont coûté si cher puisse faire est d'avoir la décence de se taire, ne serait-ce que pendant quelques années."

La longue attente de
Rockefeller prend fin

WASHINGTON (AFP) — M. Nelson Rockefeller a prêté serment hier soir en tant que 41^e vice-président des Etats-Unis, au cours d'une brève cérémonie au Sénat.

Emu, l'ancien gouverneur de l'Etat de New York a juré sur la Bible de rester fidèle à la Constitution des Etats-Unis devant M. Warren Burger, président de la Cour suprême.

Au cours d'une brève allocution, M. Rockefeller a remercié le président Gerald Ford, le Sénat et la Chambre pour la confiance qu'ils lui ont témoignée. Il a conclu en déclarant que les Etats-Unis traversaient une période critique difficile mais qu'il n'y a aucun tort en Amérique que les Américains ne sauraient redresser.

Le vote de la Chambre (287 contre 128), intervenant neuf jours après celui du Sénat, a fait de l'ancien gouverneur de l'Etat de New York le 41^e vice-président des Etats-Unis et le second à occuper ce poste sans être élu au suffrage populaire. Il avait été désigné le 20 août dernier par le président Gerald Ford, peu après l'accession de ce dernier à la Maison-Blanche en remplacement de M. Richard Nixon.

M. Rockefeller avait gagné Washington dans la journée d'hier pour y attendre un vote dont le résultat, sinon l'exacte proportion des suffrages favorables et hostiles, était connu d'avance. Dès le début de l'après-midi, des batteries de télévision s'étaient installées dans la salle du Sénat où, pour la première fois dans l'histoire américaine, le vice-président nouvellement élu devait prêter serment devant le président, le président de la Cour suprême et de nombreuses personnalités.

La principale opposition à la Chambre à la confirmation de Rockefeller est venue du côté des démocrates libéraux qui ont dit qu'ils croyaient qu'il était trop riche pour être vice-président et du côté des républicains conservateurs qui le jugent trop libéral.

"Le problème de la richesse de Rockefeller est congénital et ne peut être résolu, et représente aussi le plus grand conflit d'intérêts dans la nation", a dit George Danielson (démocrate de Californie). La confirmation de Rockefeller intervient quatre mois moins un

jour après sa désignation. Il y a 19 semaines que le pays est resté sans un vice-président.

M. Rockefeller rencontre le président Ford ce matin et un porte-parole a déclaré hier qu'un secteur important de responsabilités politiques lui sera assigné.

La vice-présidence des Etats-Unis était vacante depuis que M. Ford, premier vice-président nommé par la

Maison Blanche et confirmé par le Congrès, en 1973, à la suite de la démission du vice-président Spiro Agnew, coupable de fraude fiscale, avait succédé à M. Nixon, contraint à la démission par le scandale du Watergate. En cas de décès, empêchement ou démission de l'actuel président avant la fin de son mandat, en janvier 1977, ce serait M. Rockefeller qui lui succéderait automatiquement.

Nixon a peur de
faire rire de lui

WASHINGTON (PA) — Un avocat de Richard Nixon a exprimé hier l'inquiétude que si les enregistrements de la Maison-Blanche étaient transformés en disques, ils seraient joués aux coquetels, utilisés dans des pièces de comédie et exploités généralement par les personnes à l'imagination fertile.

Dans un mémoire soumis au tribunal, Me Herbert Miller a indiqué qu'on avait demandé des enregistrements autres que ceux entendus au procès du Watergate.

Le juge de district (fédéral) Gerhard Gesell a déjà décidé que les enregistrements pourraient être reproduits et joués à la radio ou à la télévision, une fois le procès terminé.

Par ailleurs, l'avocat coupable d'avoir antidé l'acte par lequel M. Nixon, pendant son premier mandat, présidentiel, avait fait don au gouvernement de ses documents vice-présidentiels, a été condamné hier à quatre mois de prison ferme par un tribunal de Washington.

L'avocat, M. Edward Morgan, avait plaidé coupable d'avoir, par ce moyen, tâché d'obtenir pour l'ancien président des réductions fiscales plus importantes que celles auxquelles il avait droit.

Le changement de date, qui tenait compte d'une nouvelle loi qui réduisait considérablement le mon-



Edward L. MORGAN

tant auquel pouvait prétendre un contribuable pour des dons de cette nature, avait permis à M. Nixon en 1969 de réclamer plus de 95.000 dollars au fisc dans sa déclaration d'impôt.

Le juge George Hart, avant d'imposer la sentence, a déclaré que M. Morgan reconnaissait avoir commis une terrible erreur en servant, avec une loyauté mal placée, un supérieur qui détenait le poste le plus important dans le pays.



Labatt

Brassée au Québec par La Brasserie Labatt Limitée

Les Arabes prêtent \$250 millions à l'Hydro

par Denis GIROUX

Le financement du développement hydro-électrique de la Baie James bénéficiera de centaines de millions de dollars en provenance des pays arabes.

Déjà, au cours des trois derniers mois, l'Hydro-Québec a emprunté \$250 millions "de sources non identifiées".

Tout indique que cet argent provient de pays arabes producteurs de pétrole.

Tout récemment, le premier ministre de la Colombie-Britannique, Dave Barrett, après avoir annoncé que

cette province avait négocié un emprunt de \$100 millions sur le marché des pétrodollars, avait précisé qu'une autre source provinciale y avait déjà puisé avant elle.

Les milieux financiers les mieux informés acceptent d'ailleurs comme un fait que l'Hydro ait emprunté \$250 millions de pays arabes.

Seule l'Hydro-Québec ne le confirme pas... mais elle ne le nie pas non plus.

"Ces emprunts de deux cent cinquante millions ont été contractés auprès de gens qui veulent garder l'anonymat", déclarait à la suite de la

Commission parlementaire tenue plus tôt cette semaine à Québec, M. Roland Giroux, président de l'Hydro-Québec.

"Nous entendons bien respecter cette demande. D'ailleurs, ces emprunts nous les négocions par l'entremise de banques."

"Nous comptons bien utiliser davantage ces sources de capitaux où l'argent nous coûte moins cher", ajoute cependant M. Giroux. "Je dirais que pour 1975 par exemple, ces sources vont certes nous fournir proportionnellement plus de fonds", conclut-il.

Ces sources de fonds, M. Edmond

Lemieux, directeur des finances de l'Hydro-Québec, refuse lui aussi de les décrire autrement que comme étant des UFO ("Unidentified Financial Organizations"), des institutions financières non identifiées.

Ces sources ont fourni \$150 millions à l'Hydro le 25 septembre 1974 en deux émissions d'obligations faites le même jour. On croit généralement qu'elles ont été achetées par l'Arabie Saoudite.

Puis, le 20 novembre dernier, une autre émission de \$100 millions a été absorbée par une UFO.

L'Hydro a payé un taux d'intérêt de 10 p. cent sur ces obligations dont l'échéance est en général moins longue que des obligations conventionnelles (à 20 ou 25 ans).

Cela se compare certes avantageusement avec le taux de 10,7 p. cent que l'Hydro a dû payer sur le marché financier de New York en août dernier lorsqu'elle a emprunté \$150 millions.

L'Hydro avait dévoilé en juillet qu'elle comptait emprunter \$550 millions environ en 1974.

Elle a emprunté de fait \$735 millions dont \$250 millions ou le tiers,

proviennent fort probablement de sources arabes.

M. Robert Boyd, président de la Société d'énergie de la Baie James, a lui aussi donné d'autres indices permettant de penser que l'Hydro-Québec compte énormément sur les pays arabes pour le financement du "projet du siècle".

Expliquant pourquoi les honoraires payés à Bechtel étaient si élevés (\$36 millions) par rapport à sa rémunération totale (\$100,4 millions) alors que Lalonde, Valois, Lamarre, Valois et

Voir ARABES, page A 6

la presse

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE MONTREAL. VENDREDI 20 DECEMBRE 1974. 90e ANNÉE, No 303. 46 PAGES, 4 CAHIERS

DERNIERE EDITION 20c ABITIBI/CÔTE-NORD 25c

METEO

Généralement nuageux avec faible neige Minimum: 25° — Maximum: 30° Demain: Neige probable Pollution — Détails à la page A 2

Les députés à Québec Hausse de 23 p. c. et indexation

par Gilles GARIEPY de notre bureau de Québec

QUÉBEC — En vertu du projet de loi 87 déposé hier par le gouvernement Bourassa, le traitement des députés québécois, fixé depuis 1972 à \$22,740, passerait à \$28,000 par année et ce, rétroactivement au 1er avril 1974.

En outre, l'indemnité de base des députés sera dorénavant indexée en fonction de la hausse moyenne des traitements des salariés canadiens.

Le projet de loi a été adopté en première lecture, les cinq députés péquistes présents étant seuls à s'y opposer.

Le nouveau traitement proposé est inférieur de \$1,140 au montant de \$29,140 proposé en novembre par le comité spécial présidé par M. Jean-Charles Bonenfant.

Le projet de loi propose une hausse

nette de \$5,260 au traitement actuel des députés, lequel comprend une indemnité (salaire) de \$15,600 et une allocation non taxable de \$7,140. En vertu du projet de loi, l'indemnité passerait à \$21,000 et l'allocation serait réduite à \$7,000.

Déposé à la veille ou presque de la fin de la présente session, le projet de loi a peu de chances d'être adopté avant la session 1975 qui ne débutera vraisemblablement qu'en mars.

Les députés du Parti québécois sont en mesure d'en bloquer l'adoption au moyen d'un filibuster au cours de l'étude du projet en deuxième lecture qui doit commencer aujourd'hui.

Déjà hier, le vote négatif des péquistes a indisposé les députés ministériels (un projet de loi étant presque toujours adopté à l'unanimité en première lecture) qui ont accablé les

Voir HAUSSE, page A 6

Mines et forêts: Garneau va chercher \$50 millions

Le ministre des Finances, M. Raymond Garneau, vient de proposer quelque quatre-vingts modifications au régime fiscal québécois, qui lui permettront entre autres de retirer environ \$50 millions de plus des entreprises minières, pétrolières, gazières et forestières dès 1974. M. Garneau a souligné à ce sujet qu'il était essentiel d'accroître les bénéfices que les Québécois ont en droit d'attendre de l'exploitation de leurs richesses naturelles. Par ailleurs, soucieux, a dit M. Garneau, d'harmoniser son régime fiscal à celui des autres provinces, le gouvernement a adopté deux mesures importantes: l'instauration du programme d'épargne-logement, qui permettra aux contribuables ne possédant pas leur maison de verser jusqu'à \$1,000 à un régime enregistré d'épargne-logement, et ce pendant un maximum de dix ans; et une exemption fiscale de \$1,000 sur les intérêts touchés par un particulier.

— Nos informations en page C 1



Il y avait du feu, hier soir, dans les yeux de Sarah Conneely (à gauche) en apprenant, à Dorval, qu'elle et sa sœur Brigitt, en route pour l'Irlande, restaient prises à Montréal comme des centaines d'autres voyageurs en transit.

Dans la confusion à Dorval...

par Guy DESHAIES

Il y avait du feu, hier soir, dans les yeux de Sarah Conneely, 24 ans, au comptoir de la compagnie Aer Lingus, à Dorval, où on annonçait aux passagers qu'ils ne partiraient pas pour leur Irlande natale.

Comme des centaines d'autres voyageurs suspendus à la plupart des comptoirs aériens internationaux, Sarah et sa sœur Brigitt ont cédé à l'impatience en cherchant toujours en vain à connaître leur sort immédiat dans cet aéroport où les avions n'étaient pas au rendez-vous à cause des pistes glissantes.

Et pendant que la confusion s'installait ainsi dans l'aéroport et que les avions du trafic national se pressaient vers les pistes sous un généreux rideau de neige pour décoller au plus vite, certaines compagnies acheminaient leurs passagers sur Ottawa, Toronto ou New York.

Pour ceux qui étaient venus attendre des voyageurs, plusieurs ont appris que leurs amis ou parents étaient rendus à New York, Toronto ou Ottawa, les pilotes ayant préféré se rendre en ces lieux plutôt que d'affronter les pistes enneigées de Dorval où sévit la grève des employés d'entretien.

Les deux jeunes Irlandaises, venues de Boston sur les ailes de Delta, après avoir reçu confirmation que l'envolée Aer Lingus 113 de Montréal à destination de Shannon n'était pas annulée, se sont donc vues tout à coup devant la perspective de passer une nuit et peut-être même une autre journée à Montréal puisqu'il se peut que l'aéroport ferme aujourd'hui.

"Nous aurions pu prendre le vol direct samedi de Boston pour Shannon", se plaint Sarah, qui n'en revient pas de l'incertitude des préposés du comptoir.

"Nos parents doivent partir de Galway, à 120 milles de Shannon, pour venir nous chercher", fulmine la bouillante Irlandaise tandis que le copain des deux sœurs, Jos

Voir CONFUSION, page A 6

Des HLM dans les secteurs de l'est détruits par le feu

par Jacques BENOIT

La ville — conformément à une recommandation du service de l'habitation et de l'urbanisme — entend construire 160 logements à loyer modique, dont une maison de 90 logements destinée aux vieillards, dans les secteurs de l'est de Montréal gravement endommagés par les incendies des 2 et 3 novembre derniers.

Sauf pour ce qui est du foyer de vieillards, qui aura environ neuf étages, tous les nouveaux bâtiments n'auront pas plus de deux ou trois étages, de manière à assurer le respect du

caractère des secteurs en question, a déclaré à LA PRESSE à ce sujet un porte-parole du service d'urbanisme.

Le projet comprend, de plus, la création d'un parc (de 6,300 pieds carrés, soit environ 100 pieds sur 65), à l'est de la rue Amherst, entre les rues Sherbrooke et Ontario — comme prévu dans le programme d'amélioration de la Terrasse Ontario.

Pour sa part, l'exécutif a entériné hier, à cet effet, l'homologation des quelque 100,000 pieds de terrain nécessaires au projet.

Ces terrains se trouvent rue Robin, entre les rues Wolfe et Montcalm,

ainsi que dans le quadrilatère délimité par les rues Amherst, Sherbrooke, Montcalm et Ontario, et dans celui qui forment les rues Alexandre-de-Sève, Plessis, Ontario et Lafontaine.

Selon le service d'urbanisme, les incendies des 2 et 3 novembre ont détruit ou rendu inhabitables 207 logements dans ce coin de Montréal.

Une pétition

Il reste à la ville, avant de pouvoir mettre en marche le projet, d'obtenir l'approbation de la Société d'habitation du Québec et à acquérir, de gré

Voir HLM, page A 6

AUJOURD'HUI

Réal Caouette devra comparaître

— page A 2

Le maire devra sacrifier "son" mât et le toit

— page A 5

L'obésité vaincue par la crise?

— page A 10

La longue attente de Rockefeller prend fin

— page D 1

Un bout d'oreille inquiétant...

— page D 8

sport-hebdo

Autres temps, autres mœurs. Aujourd'hui, les professionnels du hockey jouissent comme à peu près tout le monde des congés des Fêtes. Autrefois, comme le raconte Marcel Bonin à François Forest, il fallait jouer et se consoler avec une gorgée de cognac offert dans le train par Toe Blake...

— page B 1



Les gagnants, dans l'ordre, recevront \$2,088.40 pour chaque mise d'un dollar.

Dans le désordre, les gagnants recevront \$90.80 pour chaque mise d'un dollar.

\$232,538.80 ont été partagés entre 63 prix dans l'ordre, et 1,112 prix dans le désordre.

Mini-Loto

14228: \$5,000

SOMMAIRE

Arts et spectacles: B 7 à B 10
Bandes dessinées: B 11
Cinéma: C 11
Décès, naissances, etc.: D 8, D 9
Economie: C 1 à C 4
Editorial: A 4
Etes-vous observateur?: B 11
Horoscope: A 8
Informations étrangères: D 1
Jardins et maisons: D 4
Les maux de notre langue: D 8
Loisirs et récréation: B 11
Médecine d'aujourd'hui: A 10
Mon Oeil sur Montréal: A 8
"Mot-mystère": B 11
Mots croisés: C 9
Petites annonces: C 6 à C 10, D 2 à D 5
Radio et télévision: C 11
Sports: B 7 à B 6
Vivre aujourd'hui: A 8, A 10
PAPILLON: C 7



M. Guy LEDUC

Leduc abandonne son poste de secrétaire parlementaire

QUÉBEC — Le député libéral de Taillon, M. Guy Leduc, a démissionné mardi de son poste de secrétaire parlementaire du ministre des Affaires municipales.

La nouvelle a été confirmée hier soir par le premier ministre Bourassa, qui a précisé que M. Leduc avait tenu à remettre lui-même sa démission afin d'éviter toute démagogie, malgré qu'aucune accusation n'ait été portée contre lui dans le rapport de la Commission de police.

M. Bourassa a souligné que M. Leduc expliquerait son attitude au début du mois prochain devant le caucus et devant le conseil supérieur du

parti. Il a démenti par ailleurs que le député de 46 ans songe à abandonner son siège à l'Assemblée nationale.

Les agissements de M. Leduc avaient fait l'objet d'un examen par la Commission d'enquête sur le crime organisé, après qu'on eut appris qu'il avait eu des entretiens avec Nicolas Di Iorio et Frank d'Asti, qui lui avaient demandé de les aider à mettre fin aux raids de la police sur une maison de jeu située dans sa circonscription.

Di Iorio et d'Asti avaient offert au député de l'argent pour sa caisse électorale en échange de son intervention, mais M. Leduc nie les avoir jamais

aides ni avoir accepté une rétribution.

La Commission de police, qui a remis au début de la semaine son rapport sur les liens possibles entre le crime organisé et certains membres de l'organisation du défunt ministre Pierre Laporte, a qualifié d'"inexpliquable" la conduite de M. Leduc dans cette affaire.

A la suite de son témoignage, les commissaires ont déclaré: "de deux choses l'une: ou bien Leduc est d'une naïveté rare ou bien il triture les faits".

Le premier ministre a révélé que dans sa lettre de démission, le député de Taillon souligne que la Commission de police n'émet aucune recommanda-

tion à son endroit, mais qu'il juge préférable de démissionner "à cause de l'exploitation à laquelle pourrait donner lieu le rapport de la Commission".

"Tous ce que je puis dire pour l'instant, a déclaré M. Bourassa, est que j'ai accepté mardi la démission de M. Leduc et qu'il s'est engagé à comparaître devant le caucus et le conseil supérieur du parti pour expliquer ses agissements."

Aux journalistes qui lui demandaient si M. Leduc serait expulsé du parti si ses explications se révélaient insuffisantes, le premier ministre a répondu que la question demeurerait pour l'instant hypothétique.

en bref

Des bateaux circulent
sur le canal de Suez

TEL AVIV (AFP-UPI) — Les correspondants israéliens dans le Sinaï signalent aujourd'hui que de nombreuses unités navales égyptiennes, venant de la Méditerranée, ont traversé ces derniers jours le canal de Suez et se sont engagées dans la mer Rouge.

Le ministre égyptien des Affaires étrangères, M. Ismail Fahmy, a confirmé que des bateaux de faible tonnage avaient navigué sur le canal de Suez. "Vous savez, il s'agit seulement de petits, très petits bateaux", a-t-il dit en précisant que la voie d'eau n'était pas encore prête pour la navigation internationale. Selon lui, il peut y avoir encore des mines dans la vase du fond du canal ou d'autres débris dangereux pour les bateaux.

Il a admis que quatre bateaux commerciaux, ne dépassant pas 3.000 tonnes et un tirant d'eau de 5 à 6 mètres, avaient traversé le canal. Ils sont partis de Port-Saïd et sont venus jusqu'à Suez pour prendre à bord des pèlerins. Il a dit que ce voyage, le premier par des bateaux civils depuis 1967, avait eu lieu le 20 novembre.

Régime socialiste
pour l'Ethiopie

ADDIS ABEBA (AFP) — L'Ethiopie va être dotée très rapidement d'un régime socialiste, a annoncé le Conseil militaire provisoire. Un parti unique, progressiste, va être constitué. Les villages d'Ethiopie vont être organisés en communes populaires qui géreront leurs propres affaires. Toute activité économique sera placée sous le contrôle de l'Etat, à l'exception de quelques affaires privées.

La réforme agraire sera orientée en fonction de la constitution de fermes coopératives d'Etat. En matière de politique étrangère, l'Ethiopie propose la constitution d'une grande fédération est-africaine. Tels sont les principaux points du programme politique révolutionnaire annoncé par le Conseil militaire provisoire, dans une émission spéciale d'informations diffusée, aujourd'hui, en langue amharique par la radio éthiopienne, dans son bulletin de la mi-journée.

Explosion d'une
bombe à Jérusalem

JERUSALEM (AFP) — Treize personnes ont été blessées par une bombe qui a explosé, aujourd'hui, dans le centre de Jérusalem, annonce la radio israélienne. Il s'agit de six hommes, dont deux policiers et de sept femmes et enfants.

D'autre part, un porte-parole de la police a indiqué qu'une centaine de personnes au moins étaient interrogées au sujet de cet attentat. Selon des premières indications, la bombe avait été découverte avant son explosion, dans un café où elle avait été déposée. La police, alertée, avait entrepris de la placer dans un véhicule spécial, mais elle explosa avant le départ de la voiture.

Le meurtrier de
Mme Park exécuté

TOKYO (AFP) — Mun Se Kwan, le meurtrier de Mme Park Chung Hee, tuée lors de la tentative d'assassinat contre son mari le 15 août dernier, a été exécuté ce matin à Séoul, apprend-on dans la capitale japonaise. L'attentat avait eu lieu alors que le président Park prononçait un discours à l'occasion de la fête nationale. Il était sorti indemne de l'attentat. Le meurtrier était un Coréen résident à Osaka, au Japon.

Attentat manqué
contre Mme Peron

BUENOS AIRES (UPI) — Une bombe a été découverte hier près de la cathédrale de Buenos Aires, où la présidente Maria Estela (Isabel) Peron devait assister à un service religieux pour le repos de l'âme d'Eva Peron.

Les artificiers ont détruit l'engin sur place. Le chef de l'Etat a assisté à la cérémonie, qui s'est déroulée à l'heure prévue. La bombe avait été déposée non loin de la Plaza de Mayo, où plusieurs milliers de travailleurs étaient réunis pour une manifestation silencieuse en hommage à "Evita".

L'IRA ordonne une
trêve pour Noël

DUBLIN (AFP, UPI, Reuter) — L'IRA provisoire a ordonné, aujourd'hui, à ses membres de respecter une trêve de Noël et du Jour de l'An, en Irlande du Nord et en Grande-Bretagne. Elle durera du dimanche 22 décembre, à minuit, au jeudi 2 janvier, à minuit, indique un communiqué publié à Dublin.

Le cessez-le-feu a été négocié entre un groupe d'ecclésiastiques protestants d'Irlande du Nord et les chefs de l'IRA, au cours d'une réunion secrète, la semaine dernière, en République d'Irlande. On laisse entendre, dans les milieux généralement bien informés de Dublin, que cette trêve pourrait être prolongée "si le gouvernement britannique faisait de même".



téléphoto PA

Enfin réunis à la Maison-Blanche

Le président Gerald Ford félicite son vice-président tout fraîchement confirmé, M. Nelson Rockefeller, quelques instants après que ce dernier eut prêté serment au Capitole comme 41e vice-président des Etats-Unis. La confirmation de l'ancien gouverneur de l'Etat de New York intervient quatre mois après sa désignation par le président Ford.

Un diplomate uruguayen
est assassiné en France

PARIS (AFP) — Le colonel Ramon Tralal, attaché militaire auprès de l'ambassade d'Uruguay à Paris et ancien chef des services de renseignements de l'Uruguay, a été abattu, hier après-midi, à Paris, alors qu'il garait sa voiture dans le parking de l'immeuble où il habite.

Plusieurs ouvriers qui travaillaient près de l'immeuble ont entendu les coups de feu (7 ou 8) et ont vu s'enfuir les meurtriers qui seraient au nombre de deux.

Une organisation qui s'intitule brigade internationale Raul Sendie a revendiqué, dans un texte téléphoné à l'AFP, l'assassinat du colonel Tralal. Celui-ci, selon ce texte, aurait payé pour ses crimes et serait responsable de la chasse aux réfugiés politiques uruguayens en France où il besognait dans l'ombre et avec la bénédiction de l'Etat français, marchand de canons pour qui l'argent n'a pas d'odeur.

Raul Sendie, dont l'organisation a pris le nom pour baptiser sa brigade internationale, est un avocat de 49 ans, actuellement détenu à Montevideo, où

il avait fondé et dirigé le mouvement de la chasse aux réfugiés politiques des Tupamaros.

Le gouvernement uruguayen a publié, en fin d'après-midi, un communiqué confirmant l'assassinat du colonel Tralal, officier distingué qui avait occupé, dans le passé, le poste de directeur du service d'information du ministère de la Défense nationale durant les années les plus critiques de l'affrontement avec la conspiration contre la patrie.

Un journal britannique, le Guardian, annonce que, selon toute vraisemblance, c'est le gouvernement uruguayen lui-même qui a fait assassiner l'attaché militaire.

Un journaliste du Guardian, qui aurait conversé récemment avec le colonel Tralal, affirme que celui-ci était partisan d'une alliance avec les communistes de son pays pour organiser un coup d'Etat à la portugaise. Le Guardian ajoute que le colonel, un nationaliste de gauche, avait été pratiquement exilé à Paris lorsque la tendance d'extrême droite l'avait emporté dans l'armée uruguayenne.

Nasser avait repoussé la
démilitarisation du Sinaï

TEL AVIV (AFP) — Le général Moshé Dayan a affirmé hier que le président Nasser avait repoussé, en 1968, une proposition d'Israël de se retirer du Sinaï et des hauteurs du Golan, en échange d'une démilitarisation du Sinaï et la conclusion d'un accord de paix avec l'Egypte et la Syrie.

L'ancien ministre de la Défense, au cours d'une conférence devant un groupe de professeurs de l'Université de Bar-Ilan, a précisé que la proposition israélienne avait été transmise à l'Egypte par l'intermédiaire des Etats-Unis. Le général Dayan a, d'autre part, révélé que les Américains étaient intervenus après la guerre d'octobre 1973 pour forcer les Israéliens à accepter que la troisième armée égyptienne encerclée soit ravitaillée. Les Américains, a indiqué le général Dayan, ont menacé d'assurer eux-mêmes le ravitaillement si les Israéliens refusaient de laisser passer les convois égyptiens.

Le général Dayan devait prononcer une autre conférence dans la même université devant un groupe d'étudiants. La conférence a toutefois été annulée à la suite d'une manifestation d'hostilité au général Dayan de parents de soldats tués au cours de la guerre d'octobre.

Cette conférence était la seconde d'une série sur les relations israélo-arabes et les manifestants protestaient contre le fait qu'un homme politique qu'ils jugent responsable des erreurs d'une guerre qui a coûté la vie à leurs proches fasse des conférences sur ce sujet.

D'autre part, des tracts proclamant "à bas Dayan et Dayan en jugement", ont été distribués dans la salle de conférence. L'un des manifestants, qui a pris le micro à la place de Dayan, s'est écrié : "La meilleure chose que cet homme responsable des erreurs qui nous ont coûté si cher puisse faire est d'avoir la décence de se taire, ne serait-ce que pendant quelques années."

La longue attente de
Rockefeller prend fin

WASHINGTON (AFP) — M. Nelson Rockefeller a prêté serment hier soir en tant que 41e vice-président des Etats-Unis, au cours d'une brève cérémonie au Sénat.

Emu, l'ancien gouverneur de l'Etat de New York a juré sur la Bible de rester fidèle à la Constitution des Etats-Unis devant M. Warren Burger, président de la Cour suprême.

Au cours d'une brève allocution, M. Rockefeller a remercié le président Gerald Ford, le Sénat et la Chambre pour la confiance qu'ils lui ont témoignée. Il a conclu en déclarant que les Etats-Unis traversaient une période critique difficile mais qu'il n'y a aucun tort en Amérique que les Américains ne sauraient redresser.

Le vote de la Chambre (287 contre 128), intervenant neuf jours après celui du Sénat, a fait de l'ancien gouverneur de l'Etat de New York le 41e vice-président des Etats-Unis et le second à occuper ce poste sans être élu au suffrage populaire. Il avait été désigné le 20 août dernier par le président Gerald Ford, peu après l'accession de ce dernier à la Maison-Blanche en remplacement de M. Richard Nixon.

M. Rockefeller avait gagné Washington dans la journée d'hier pour y attendre un vote dont le résultat, sinon l'exacte proportion des suffrages favorables et hostiles, était connu d'avance. Dès le début de l'après-midi, des batteries de télévision s'étaient installées dans la salle du Sénat où, pour la première fois dans l'histoire américaine, le vice-président nouvellement élu devait prêter serment devant le président, le président de la Cour suprême et de nombreuses personnalités.

La principale opposition à la Chambre à la confirmation de Rockefeller est venue du côté des démocrates libéraux qui ont dit qu'ils croyaient qu'il était trop riche pour être vice-président et du côté des républicains conservateurs qui le jugent trop libéral.

"Le problème de la richesse de Rockefeller est congénital et ne peut être résolu, et représente aussi le plus grand conflit d'intérêts dans la nation", a dit George Danielson (démocrate de Californie). La confirmation de Rockefeller intervient quatre mois moins un

jour après sa désignation. Il y a 19 semaines que le pays est resté sans un vice-président.

M. Rockefeller rencontre le président Ford ce matin et un porte-parole a déclaré hier qu'un secteur important de responsabilités politiques lui sera assigné.

La vice-présidence des Etats-Unis était vacante depuis que M. Ford, premier vice-président nommé par la

Maison Blanche et confirmé par le Congrès, en 1973, à la suite de la démission du vice-président Spiro Agnew, coupable de fraude fiscale, avait succédé à M. Nixon, contraint à la démission par le scandale du Watergate. En cas de décès, empêchement ou démission de l'actuel président avant la fin de son mandat, en janvier 1977, ce serait M. Rockefeller qui lui succéderait automatiquement.

Nixon a peur de
faire rire de lui

WASHINGTON (PA) — Un avocat de Richard Nixon a exprimé hier l'inquiétude que si les enregistrements de la Maison-Blanche étaient transformés en disques, ils seraient joués aux coquetels, utilisés dans des pièces de comédie et exploités généralement par les personnes à l'imagination fertile.

Dans un mémoire soumis au tribunal, Me Herbert Miller a indiqué qu'on avait demandé des enregistrements autres que ceux entendus au procès du Watergate.

Le juge de district (fédéral) Gerhard Gesell a déjà décidé que les enregistrements pourraient être reproduits et joués à la radio ou à la télévision, une fois le procès terminé.

Par ailleurs, l'avocat coupable d'avoir antité l'acte par lequel M. Nixon, pendant son premier mandat présidentiel, avait fait don au gouvernement de ses documents vice-présidentiels, a été condamné hier à quatre mois de prison ferme par un tribunal de Washington.

L'avocat, M. Edward Morgan, avait plaidé coupable d'avoir, par ce moyen, tâché d'obtenir pour l'ancien président des réductions fiscales plus importantes que celles auxquelles il avait droit.

Le changement de date, qui tenait compte d'une nouvelle loi qui réduisait considérablement le mon-



Edward L. MORGAN

tant auquel pouvait prétendre un contribuable pour des dons de cette nature, avait permis à M. Nixon en 1969 de réclamer plus de 95.000 dollars au fisc dans sa déclaration d'impôt.

Le juge George Hart, avant d'imposer la sentence, a déclaré que M. Morgan reconnaissait avoir commis une terrible erreur en servant, avec une loyauté mal placée, un supérieur qui détenait le poste le plus important dans le pays.



Labatt

Brassée au Québec par La Brasserie Labatt Limitée